

QUEL AVENIR POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ? RESTONS VIGILANTS !



Bilan de la CCM du 12 mai 2017

La Commission Consultative Mixte s'est réunie le 12 mai 2017 sur les questions suivantes :

➤ **Mouvement de l'emploi**

- 94 candidats pour 187 vœux
- 56 avis favorables – 12 avis favorables sous réserve – 24 non retenus

➤ **Congé Individuel de Formation**

- 10 ETP (équivalent temps plein) sont attribués par l'administration pour les CIF
- 22 candidatures correspondant à 15,55 ETP
- 15 candidats retenus pour 10,05 ETP
- 2 candidats en liste d'attente

Les critères sont : 1 résiliation ou réduction de contrat – 2 prolongation des CIF en cours – 3 acquisition d'un diplôme supérieur – 4 projet d'établissement – 5 projet personnel.

➤ **Régime additionnel de retraite.**

Point sur les dossiers traités.

A ce sujet le Snec-CFTC rappelle que la retraite additionnelle est un régime de retraite que les agents doivent demander auprès du ministère de l'agriculture !

CANDIDATURES À LA HORS CLASSE

L'examen des dossiers hors-classe se fera à la CCM du 15 juin 2017.

LE HANDICAP AU CNEAP (Personnels de droit privé)

Les collègues *Salariés et Employeurs* de la CPPNI du CNEAP ont convenu d'ouvrir la prochaine négociation sur la **place des personnels porteurs de handicap au sein des établissements du CNEAP.**

Ces questions seront abordées à la CPPNI du 1^{er} et 2 juin 2017.



LES AVS (Auxiliaire de vie scolaire)

Les AVS dans les établissements agricoles privés sont en situation précaire :

- **Salaire réduit**
- **Manque de formation**
- **Aucune sécurité d'emploi**

La CPPNI du CNEAP a pris en compte cette situation et met en place, dans chaque région, des formations proposées par l'IFEAP.

Le Snec-CFTC défend leurs conditions de travail et accompagne les personnels.

Contact : agricole@snec-cftc.fr